



magazine de la Covati

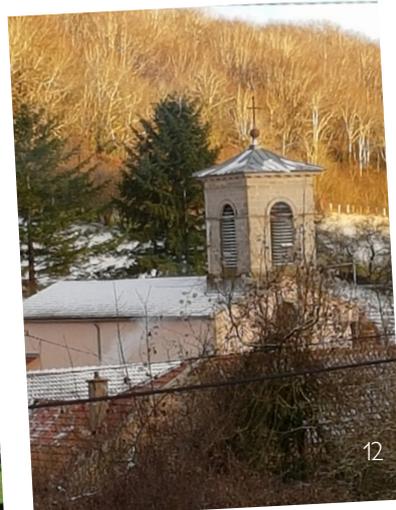
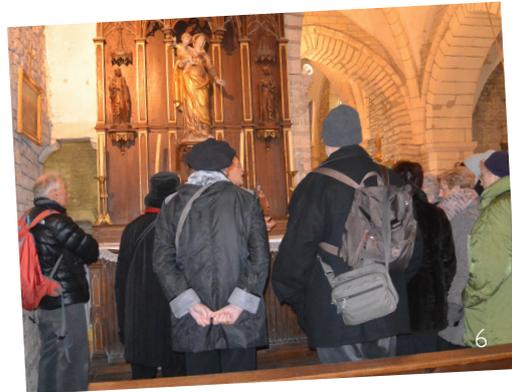
N°18 - janvier 2019



©Mairie de Spoy



© Alain Verger



Sommaire

4 à 7 **Développement économique**
* L'économie touristique s'affirme
* La zone de Til-Châtel entrevoit la lumière
* Ils se sont installés sur le territoire...

8 à 10 **Enfance-jeunesse & Petite enfance**
* Le Secteur jeunes grandit
* Animations sportives dans les écoles
* Le centre de loisirs se dessine

11 **Travaux-Voirie**
La voirie fait peau neuve

11 **Aérodrome**
Un nouvel équipement pour l'aérodrome

12 **Finances**
* Les groupements d'achats : ça assure !
* Une trésorerie retrouvée

13 **Équipements sportifs**
* Le stade du Réveil se met au vert
* La Covati se jette à l'eau

14 & 15 **Affaires sociales**
* L'Adosphère
* Le bal d'Halloween
* La Semaine Bleue

16 & 17 **École de musique**
* Une rentrée en fanfare
* Les tout-petits s'éveillent à la musique
* Rencontre avec... Marion Masson

18 **Tourisme**
L'offre de randonnée s'étoffe

19 **Agenda des manifestations**

Magazine de la Covati n°18 - janvier 2019

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Luc Baudry • RÉDACTION : Vice-présidents et service communication

PHOTOS : Covati, sauf mention • MISE EN PAGE : Perrine Latouche

IMPRESSION : I.C.O. 17-19 rue des Corroyeurs - 21000 Dijon • TIRAGE : 6200 exemplaires • DÉPÔT LÉGAL : à parution





L'année 2018 n'est pas encore terminée mais il est possible d'ores et déjà de tirer un premier bilan de cet exercice.

Au-delà de la simple montée en puissance de l'intercommunalité telle que voulue par le législateur, c'est l'esprit intercommunal qui anime la Covati que je souhaite ici souligner.

En effet, plutôt que de subir le fait intercommunal, l'ensemble des élus des communes de la Covati ont pris le parti de construire un projet cohérent, au service de la population et garant de la bonne utilisation des deniers publics.

Ce climat serein qui anime les débats du conseil communautaire a permis de mettre en place des procédures de gestion qui engendrent des économies d'échelles appréciables. Pour preuve le groupement de commandes assurances constitué en début d'année afin de choisir un assureur commun à la Covati et à ses communes membres. Le résultat est sans appel, plus de 200 000 € d'économies dégagées sur 4 ans à l'échelle des 23 membres du groupement de commandes.

Nous allons développer ces modes de gestion partenariaux afin que les dépenses de fonctionnement ainsi maîtrisées permettent de financer nos investissements.

Mais cet esprit intercommunal ne se limite pas à la gestion du fonctionnement. En effet, je me réjouis de la décision du conseil communautaire et du conseil municipal d'Is-sur-Tille qui ont approuvé à l'unanimité le transfert de la piscine municipale d'Is-sur-tille à la Covati. Cette décision va permettre de développer une politique ambitieuse en faveur de l'apprentissage de la natation pour l'ensemble des élèves du cycle 3 (CM1, CM2 et 6^{ème}) de tout le territoire. Cela va également permettre de pratiquer une politique tarifaire unique pour l'ensemble des usagers.

Ce magazine vous présente en détails tous les projets, réalisés et à venir, qui ont tous un seul objectif : la qualité de vie des habitants de la Covati.

Je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2019.

Luc Baudry
Président de la Covati



L'économie touristique s'affirme

En novembre 2017, les élus communautaires ont approuvé les termes du règlement d'intervention des aides à l'immobilier d'entreprises. Les acteurs touristiques en sont aujourd'hui les premiers bénéficiaires.

Lors du conseil communautaire du 4 juillet, les élus communautaires ont attribué une aide de 1000 € pour la réalisation d'un gîte et de trois chambres d'hôtes sur la commune de Courtivron.

L'investissement s'élève à 203 209 € et l'aide de la Covati permettra de déclencher les aides du Conseil régional à hauteur attendue de 45 000 €.

Ce dossier est le deuxième soutenu par la Covati (voir encart ci-dessous).

Plus que jamais, la politique d'accompagnement mise en place par l'intercommunalité porte ses fruits. Ces 2 projets représentent un montant global de travaux important.

Ils bénéficient bien évidemment, en premier lieu, à nos artisans locaux et sont essentiels au dynamisme de nos communes.

Ces deux dossiers confirment l'importance du tourisme qui constitue un pan non négligeable de l'économie du territoire.

ZOOM SUR... L'HÔTE ANTIQUE

Les élus communautaires ont attribué au mois de mai une aide de 1000 € à Sabrina Carminati pour son projet.

Aujourd'hui, ses 5 chambres d'hôtes ont vu le jour à Pichanges dans la maison seigneuriale, demeure de la fin du XV^e siècle. Sur le site Gîte de France, l'herbergement est classé 4 épis.

Sabrina Carminati envisage également d'ouvrir une épicerie et de proposer à la location des vélos de randonnée.

L'Hôte Antique
21120 Pichanges
06 84 08 27 12
smcarminati@hotmail.fr
www.hote-antique-dijon.fr



La zone de Til-Châtel entrevoit la lumière

Depuis quelques mois, la Covati accompagne un projet privé pour l'installation d'une ferme solaire associée à une exploitation en éco-pâturage (voir encart) sur un terrain propriété de la Covati à Til-Châtel. Une superficie de 26 ha est concernée et pourrait produire l'équivalent en électricité de 5000 foyers environ.

Le projet est en ordre de marche et les étapes nécessaires se succèdent :

- une étude d'impact a été réalisée (faune, flore, paysagère, règlementaires...),
- un permis de construire a été déposé le 8 octobre dernier la mairie de Til-Châtel,
- une étude préalable agricole est en cours, elle sera suivie d'une enquête publique.

L'aboutissement de ce dossier si important est en bonne voie et la Covati se félicite

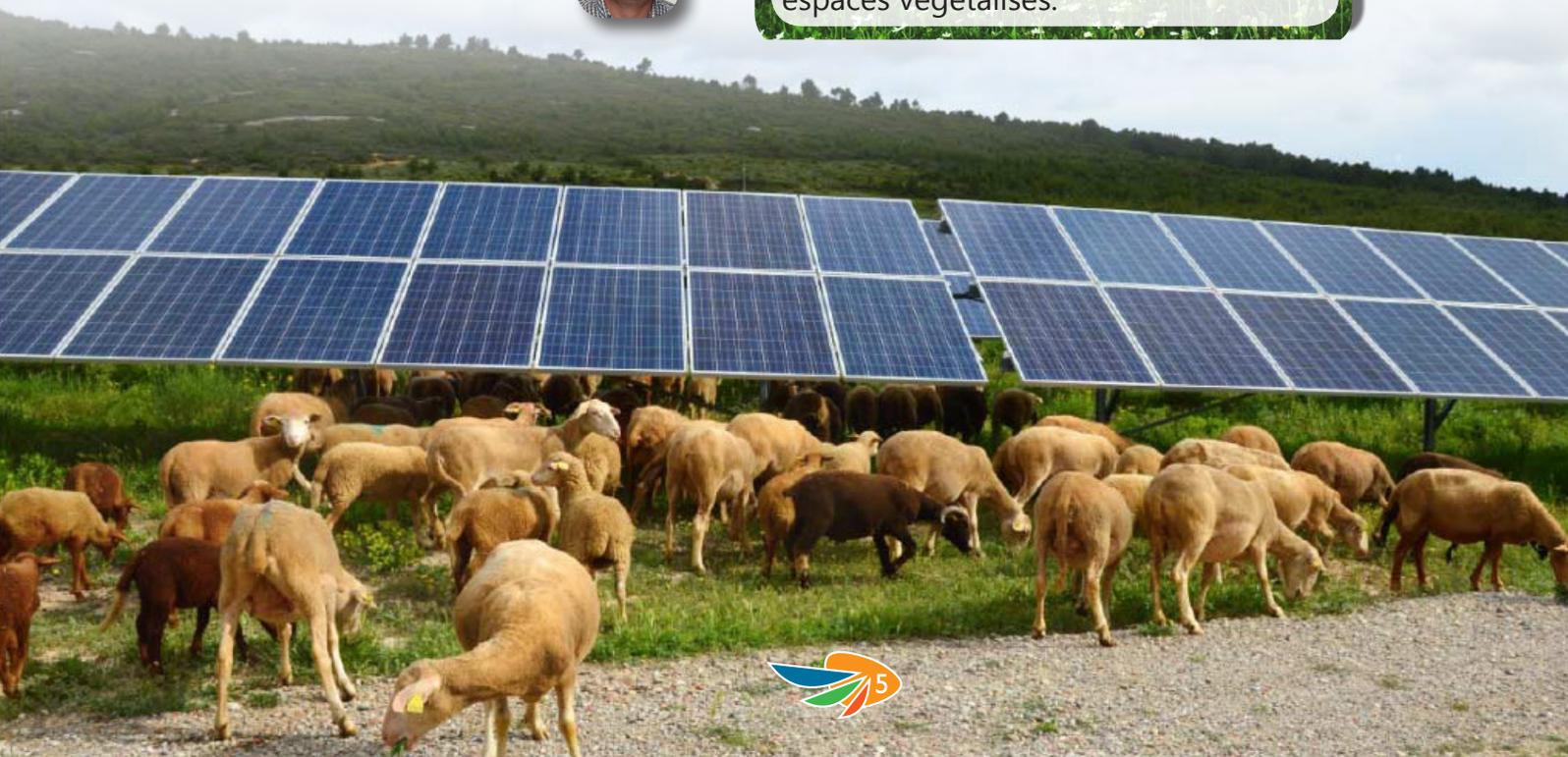
Jean-François Brigand

Vice-président en charge
du développement économique



Éviter de recourir aux engins mécaniques et aux produits phytosanitaires dans l'entretien des espaces végétalisés, un défi auquel font face de nombreux acteurs tels que les agriculteurs ou encore les collectivités territoriales.

L'éco-pâturage est une alternative technique prometteuse, déjà au cœur de plusieurs projets de gestion des espaces verts. Son fonctionnement : faire paître un troupeau de moutons, d'ânes ou encore de chevaux sur des espaces végétalisés.

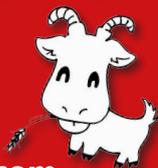


Ils se sont installés sur le territoire...



Les Biquettes d'Aur

Auriane Moyemont
41 rue de la Fontaine
21120 Avelanges
06 67 42 74 55
auriane.moyemont@gmail.com



Auriane Moyemont élève 36 chèvres de race Alpine sur la commune d'Avelanges. Ses fromages connaissent un franc succès et se vendent comme des petits pains, depuis son magasin ouvert chaque mercredi et samedi de 15 h à 18 h et sur plusieurs marchés du département. Tome, affinage, frais et sec, en passant par le crémeux, Auriane prépare des fromages aromatisés à la saveur du jardin, aux herbes de Provence ou au poivre. De la faisselle, des bûches natures et cendrées sont également proposées.



K'ouaf Ouaf
2 ruelle de Saulx-le-Duc
21120 Avelanges
06 86 90 18 84



Jeannine Simon, 50 ans, a ouvert à la fin du mois d'août un salon de toilettage qu'elle a installé dans un chalet en bois jouxtant sa maison avec tout le confort pour accueillir les animaux.



ÉLECTROMÉNAGER • IMAGE • SON

Is électroménager
29 ans d'expérience sur le canton
Emmanuel Geay
1 rue Dominique-Ancemot
21120 Is-sur-Tille
03 80 75 14 35
is.electromenager@gmail.com



Le nouveau magasin Aldi, situé 50 avenue Carnot à Is-sur-Tille, a ouvert ses portes mercredi 7 novembre.

Ouvert 7 jours sur 7 de 8 h 30 à 20 h et le dimanche de 8 h 30 à 12 h.





Dove STC - Tatouages
16, rue Jean-Jaurès
21120 Is-sur-Tille
09 51 38 51 29
stcdove@gmail.com

Spécialiste dans le Dot (tatouages créés à partir de points), les mandalas et les tattoos graphiques noir et gris.

Horaires d'ouverture

- mardi : 10 h 30 - 12 h 30 / 14 h - 18 h
- mercredi : 10 h 30 - 12 h 30 / 14 h - 19 h
- jeudi : 10 h 30 - 12 h 30 et 14 h - 18 h
- vendredi : 10 h 30 - 18 h
- samedi : 9 h 30 - 18 h



L'enseigne nationale *Marché aux affaires* a pris place à la suite de la fermeture du magasin *Sport 2000* à Is-sur-Tille il y a quelques mois. La responsable Margaux Guillouët âgée de 28 ans, tout juste arrivée de Charente où elle était déjà responsable de magasin avec son père, a repris le commerce.



Matthias Colson
rue morte fontaine
21120 Moloy
06 45 81 95 70
matthias.colson@orange.fr

La ferme de Labergement a été créée en avril 2018, suite à l'arrivée d'une nouvelle activité au GAEC Colson : la transformation de lait à la ferme.

À partir du lait des vaches une large gamme de produits frais est proposée : fromage blanc, fromage frais (moutarde à l'ancienne, noix, ail et fines herbes), riz au lait, crème fraîche ou même simplement du lait entier pasteurisé.

Ils produisent également une dizaine de parfums de crèmes glacées.

Retrouvez les produits à la ferme le mercredi et le vendredi de 16 h à 19 h et le samedi de 9 h 30 à 12 h et de 16 h à 19 h.

Des nouveautés sont prévues pour l'année 2019... N'hésitez pas à suivre l'actualité de la ferme sur la page Facebook *La ferme de Labergement*.

Téléphonie

13, rue Dominique-Ancemot
21120 Is-sur-Tille
03 45 11 92 96



Réparation de téléphones portables et de tablettes.

Pour répondre aux nombreuses demandes concernant la vente, dès maintenant quelques modèles courants sont proposés à l'achat, neufs ou reconditionnés. Tous les modèles et accessoires sont disponibles sur commande.

Dès que les présentoirs sécurisés seront installés, une plus large gamme figurera au point de vente.

Ouvert du mardi au samedi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30.



Le Secteur jeunes grandit

Depuis son ouverture en janvier, le Secteur jeunes de la Covati (enfants de 10 à 17 ans) n'a cessé d'augmenter pour atteindre parfois plus de 30 participants cet été.

Durant la période estivale, des projets ont été développés autour des médias avec reportages, initiation aux techniques radio-phoniques, enregistrements et diffusion sur une plateforme de partage (*Sound Cloud*).

Le traditionnel séjour à la montagne a bénéficié de conditions climatiques exceptionnelles tout comme les animations de l'été. Acteurs de leurs loisirs, les jeunes ont été à l'initiative de plusieurs actions, allant jusqu'à prendre en main toute l'organisation d'une journée.

La dynamique se poursuit depuis la rentrée puisque le Secteur jeunes accueille une quinzaine de jeunes chaque mercredi. Des temps en soirées sont également organisés durant les vacances autour d'évènements sportifs ou culturels.

La présence des animateurs de la Covati au collège Paul-Fort d'Is-sur-Tille chaque jour de la semaine, contribue au positionnement du Secteur jeunes sur le territoire de la Covati.

Participer à l'éducation des jeunes en complément de leur environnement familial et scolaire est l'un des objectifs clés du projet développé par l'équipe pédagogique composée de Jean-Christophe Nault et Bastien Degret, renforcée par des animateurs occasionnels durant les périodes de congés scolaires.

Le travail en lien avec le centre de loisirs qui accueille les 3-9 ans est également primordial afin de garder une cohérence éducative et permettre ainsi aux plus grands de s'intégrer sans difficulté au groupe lors des temps d'animation communs.



Animations sportives dans les écoles

Le Projet éducatif de la Covati a été créé en 2004 et renforcé en 2014 et 2018 suite aux réformes des rythmes scolaires.

Signé avec la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale et la Direction départementale de la jeunesse et des sports, il affiche une politique ambitieuse en direction des enfants et des jeunes du territoire.

Dans ce cadre, la Covati a proposé, en accord avec l'Éducation Nationale, de faire bénéficier aux écoles élémentaires de son territoire des services d'un Éducateur territorial des activités physiques et sportives et d'un Animateur breveté, spécialisé dans l'animation sportive pour tout public.



Cette proposition est axée autour des objectifs suivants :

- animer une activité physique et sportive auprès des enfants, public en phase de découverte et d'initiation,
- assister les professeurs des écoles dans l'organisation des séances physiques et sportives à l'école.

L'intervention des 2 professionnels dans un cadre scolaire est complémentaire aux actions éducatives menées par le Service enfance-jeunesse de la Covati dans ses centres de loisirs. Un important travail préparatoire a eu lieu avec les enseignants et l'inspection de l'Éducation nationale afin de trouver une cohérence et un intérêt partagé par tous.

Les cycles d'activités ont débuté dans 5 écoles volontaires du territoire pour 9 classes. Les thématiques sportives abordées sont la course d'orientation, les sports d'opposition et les sports collectifs. Les animations se poursuivront jusqu'aux vacances d'été 2019 avec des animations autour du hockey et de l'athlétisme.



Le centre de loisirs se dessine

La construction du centre de loisirs de la Covati, qui accueillera 120 enfants et jeunes de 3 à 18 ans, progresse selon les prévisions.

L'avancée des travaux permet à présent de mieux visualiser ce que sera le futur équipement.



Il est attendu par les jeunes qui sont impliqués dans la réflexion afin de proposer un nom, et par l'équipe pédagogique qui a débuté les réunions de concertation autour de l'aménagement intérieur.

Le bâtiment actuel, qui recèle les souvenirs de nombreuses années de vacances pour beaucoup d'enfants et d'animateurs, sera prochainement remplacé par une structure avec des espaces pensés pour les en-

fants, les jeunes et l'accueil des familles. Il est construit avec des matériaux respectant les critères d'une haute qualité environnementale. Lumineux, avec des salles modulables, économe en terme de consommation d'énergie, le nouveau centre sera totalement opérationnel pour les grandes vacances 2019.

Le projet de fonctionnement des accueils de loisirs sera travaillé et adapté à l'équipement. Il permettra de répondre au mieux aux attentes des habitants de la Covati.

Proposer un accueil de loisirs de qualité pour les enfants reste une priorité pour les élus.

Un terrain multi-sports situé juste à côté de l'équipement viendra compléter l'offre en matière d'espaces de jeux. Dédié prioritairement aux usagers du centre de loisirs durant les périodes d'ouverture, il sera utilisable par tous le reste du temps.

Cécile Staiger

Vice-présidente en charge de l'enfance et de la jeunesse



La voirie fait peau neuve

La voie intercommunale, allant de la gare de Marcilly-sur-Tille à la RD 959, a bénéficié d'une nouvelle tranche de travaux cette année.

Situés entre la rue des Varennes et la rue de l'Ignon (270 m), ces travaux ont permis de reprendre l'ensemble de la bande de roulement, de sécuriser les trottoirs, de créer des places de parking et sécuriser l'arrêt de bus scolaire en installant un dispositif visant à ralentir le trafic sur cette portion de voie.

Ce projet porté par la Covati est financé à 50 % par la commune de Marcilly-sur-Tille par le biais d'un fond de concours.

| | |
|------------------------------|------------------|
| Conseil départemental | 30 000 € |
| Covati | 52 745 € |
| Mairie de Marcilly-sur-Tille | 52 745 € |
| Total | 135 490 € |

Jean-Denis Staiger
Vice-président en charge des travaux et de la voirie



Un nouvel équipement pour l'aérodrome

L'aérodrome de la Covati connaît une croissance d'activité régulière.

C'est l'Aéroclub du Val d'Is (ACVI) qui, fort de ses 160 membres, totalisant 2000 h de vols, fait particulièrement vivre le site.

Actuellement, l'association est installée dans des locaux vétustes qui ne sont plus adaptés à son développement.

C'est pourquoi la Covati a décidé de construire un nouveau bâtiment de 150 m²

réunissant trois salles d'instruction, une salle de réunion ainsi qu'un espace de convivialité pouvant accueillir une cinquantaine de personnes.

Ce bâtiment, financé en totalité par la Covati, sera ensuite loué à l'association.

Les travaux ont commencé fin d'année 2018 et devraient être terminés début janvier 2019.

Coût total du projet : 154 000 € HT

Marc Chautemps
Vice-président en charge des énergies renouvelables et de l'aérodrome



Les groupements d'achat : ça assure !

Les contrats d'assurance de la Covati arrivant à échéance le 31 décembre, les élus ont décidé de lancer une procédure de marché public afin de choisir le prestataire qui assurera la collectivité.

Afin de donner plus d'ampleur à la procédure et ainsi tenter de bénéficier des meilleurs tarifs, un groupement de commandes a été constitué entre 21 communes de la Covati (sur 23) et 4 syndicats.

La Covati a été coordonnateur de ce groupement et l'analyse des offres reçues a conforté la pertinence du procédé.

En effet, à périmètre constant d'assurance, l'économie globale réalisée sur la durée du contrat (4 ans) dépasse 200 000 €.

Certaines communes voient leur cotisation d'assurance diminuer de plus de 60 %, leur donnant ainsi une grande bouffée d'oxygène au niveau de leurs dépenses de fonctionnement.

Cette procédure en appelle d'autres et confirme, si besoin en était, que «l'union fait ... l'économie».

Une trésorerie retrouvée

Grâce aux décisions prises et aux modes de gestion mis en place, la Covati a réussi le pari de retrouver un niveau de trésorerie acceptable.

Depuis de nombreuses années, la collectivité devait avoir recours à une ligne de trésorerie auprès d'un établissement bancaire afin de pouvoir honorer le paiement de ses charges dans l'attente du versement des recettes attendues.

Cette année, pour la première fois, la ligne de trésorerie ne sera pas débloquée, limitant ainsi les frais bancaires dont devait s'acquitter la Covati.

Cette situation s'inscrit dans une amélioration globale des finances de la collectivité qui a réussi à reconstituer une épargne brute qui faisait cruellement défaut.

Christophe Monot
Vice-président en charge
des finances



Le stade du Réveil se met au vert

Le 7 octobre a eu lieu l'inauguration des travaux du stade du Réveil.

En effet, de lourds travaux de rénovation ont été réalisés sur la pelouse du terrain pendant la trêve estivale. L'objectif était double :

- améliorer l'assainissement de la surface de jeu en rénovant en totalité le drainage profond et superficiel,
- optimiser l'arrosage en installant un système d'arrosage automatique.

Le résultat est à la hauteur des attentes des utilisateurs : une qualité d'arrosage améliorée tout en économisant de l'eau sur un terrain bénéficiant d'une pelouse complètement rénovée et offrant une qualité de jeu bien supérieure.

Coût total du projet : 81 459 € HT

| | |
|-----------------------|--------------------|
| Ligue de foot | 15 000 € |
| Conseil départemental | 21 350 € (Plafond) |
| État | 23 260 € |
| Covati | 21849 € |
| Total | 81 459 € |

La clôture, le long de l'avenue Carnot, a, quant à elle, été changée en novembre et la haie a été arrachée.



La Covati se jette à l'eau

C'est une grande décision qui a été prise par le conseil communautaire lors de sa séance en date du 19 septembre dernier. En effet, à l'unanimité, les conseillers ont approuvé le transfert de la piscine municipale d'Is-sur-Tille dans la liste des équipements sportifs d'intérêt communautaire.

L'objectif clairement affiché est d'optimiser l'utilisation de cet équipement, notamment en développant l'apprentissage de la natation pour l'ensemble des écoles du territoire. Priorité sera donnée aux élèves du cycle 3 (CM1, CM2 et 6^e). Une première réunion a eu lieu avec l'ensemble des directeurs d'écoles qui ont accueilli cette décision avec beaucoup d'enthousiasme.

Afin de pouvoir proposer un apprentissage de qualité, la piscine sera ouverte pendant le mois de septembre pour élargir l'offre de créneaux d'utilisation.

Par ailleurs ce transfert permettra également d'appliquer un tarif unique pour tous les habitants de la Covati. Il sera en effet mis fin au tarif différencié entre Issois et non-Issois.

Les jeunes étudiants à la recherche d'un emploi saisonnier sont donc invités à postuler auprès de la Covati.



Gaël Le Bourva
Vice-président en charge
du sport et des équipements sportifs



L'adosphère

Maison des adolescents de Côte-d'Or et de leurs parents

Depuis le 24 avril 2018, l'Adosphère tient une permanence sur le territoire.

L'adosphère est un espace qui permet :

- d'accueillir, accompagner, écouter, informer, orienter, prendre soin des jeunes de 12 à 25 ans qui ressentent le besoin de parler de leurs difficultés,
- de rencontrer les parents d'adolescents préoccupés par l'attitude, le comportement ou la santé de leurs jeunes,
- de rencontrer les professionnels en lien avec l'adolescence.

Depuis le 4 septembre, Fanny Roche, éducatrice spécialisée et professionnelle de l'écoute, intervient tous les lundis sur rendez-vous (gratuit) : au collège de 9 h à 12 h et au Service actions sociales de la Covati (bâtiment du CCAS) de 13 h 30 à 17 h 30.

Fanny Roche
06 38 27 93 21
 ou
03 80 44 10 10



HALLOWEEN

Mercredi 31 octobre, 112 personnes étaient présentes pour la soirée Halloween de la Covati. À partir de 17 h, plusieurs groupes se sont répartis dans les rues de Marcilly-sur-Tille pour récolter des bonbons ou jeter un sort aux habitants qui n'avaient pas de friandises. Ensuite, tous ces petits (et grands) monstres se sont dirigés vers la salle des Petits-Ormeaux pour participer dès 19 h au bal d'Halloween. Un buffet, préparé par des familles, les attendait ainsi que des jeux fabriqués par les enfants du centre de loisirs. Chacun a pu danser et/ou s'amuser à sa guise jusqu'à 21 h 30.

LA SEMAINE BLEUE



Pour la seconde année consécutive, la Covati a organisé la Semaine Bleue pour les seniors âgés de 65 ans et plus.

Spectacle *Les années 60*

Le mercredi 10 octobre après-midi, le spectacle *Les années 60* a été animé par Katia Caccamo. Elle était accompagnée sur scène par sa troupe composée des *Danseurs de la Tille*.

330 personnes ont répondu présentes à cet après-midi récréatif en présence de Thierry Darphin, maire d'Is-sur-Tille, Luc Baudry, Président de la Covati et Charles Barrière, Conseiller départemental.

Afin de permettre aux personnes de se rendre au spectacle, un moyen de transport était proposé gratuitement. Un goûter a également été offert à chaque participant.



Michèle Chanussot,
Vice-présidente en charge
des affaires sociales



Durant une semaine, plusieurs animations mêlant jeunes et seniors ont été proposées en collaboration avec le Service enfance-jeunesse et le Relais petite-enfance de la Covati.

Repas au restaurant scolaire

10 seniors ont pu partager un repas avec les enfants des restaurants scolaires d'Is-sur-Tille, de Gemeaux, de Marcilly-sur-Tille et de Saulx-le-Duc et échanger sur *l'école d'aujourd'hui et d'autrefois*.

Certains ont apporté des photos et des objets d'époque pour le plus grand plaisir des enfants.



Atelier cuisine intergénérationnel

Jeudi 11 octobre, le Relais petite enfance et le Service actions sociales de la Covati ont organisé un atelier cuisine intergénérationnel à la salle Charbonnel dans le but de créer du lien entre générations. 4 seniors, 6 assistantes maternelles et 10 enfants ont ainsi réalisé un petit apéritif qu'ils ont ensuite dégusté tous ensemble.



Une rentrée en fanfare !

L'école de musique de la Covati a débuté son année en accueillant 35 nouveaux élèves et compte désormais plus de 250 inscrits, répartis sur l'ensemble de la Covati et de la Communauté de communes Tille et Venelle.

Le jardin musical pour les enfants de grande section accueille deux groupes et la création d'une Batucada a séduit une vingtaine de personnes, pour des moments intergénérationnels qui feront l'objet de défilés dans les mois à venir.

Cette année sera colorée et rythmée avec de la musique d'Amérique du Sud.

L'ensemble des élèves et des enseignants se produira lors du Festival *Cov'Artistes* qui se tiendra du 2 au 5 mai 2019. À cette occasion, différents spectacles seront proposés pour petits et grands : de l'opéra pour enfant au cirque, récital piccolo et piano et déambulation de Batucada.



Batucada



cours de jardin musical

RENCONTRE AVEC ...

Marion Masson,
Animatrice du Contrat local
d'éducation artistique



Son parcours

Marion a travaillé précédemment au sein du Pays de l'Auxois-Morvan et à la ville de Dijon dans le domaine du patrimoine culturel, sur des actions de médiation et de valorisation, notamment en direction du jeune public.

Elle a pris ses fonctions au sein de l'école de musique de la Covati cet été.

Qu'est-ce que le CLEA ?

Le Contrat local d'éducation artistique permet de coordonner les efforts des partenaires au service de la mise en oeuvre d'une politique d'éducation artistique et culturelle adressée à tous les publics et plus particulièrement aux enfants.



Un projet a été initié entre l'Accueil solidarité famille du Conseil départemental et l'école de musique de la Covati. Des séances de musique, animées par Pierre-Jean Yème, directeur, ont été mises en place pour les parents et leurs enfants afin de renforcer le lien par l'écoute, le chant et les percussions.

C'est donc tous les quinze jours qu'une petite dizaine d'enfants de 1 à 3 ans et leurs parents se retrouvent pour ces moments de partage.

Les tout-petits s'éveillent à la musique



Il a pour but de valoriser, par l'émergence de projets de qualité, l'accès à une culture vivante, variée, nourrie de tous les domaines artistiques allant du spectacle vivant au patrimoine.

Le CLEA du Pays-Seine-et-Tilles

Le Pays Seine-et-Tilles travaille à la rédaction d'un nouveau CLEA pour la période 2019-2021. Ce contrat, passé principalement avec la DRAC (Ministère de la Culture) et l'Éducation nationale, permettra aux enfants et aux jeunes du territoire de bénéficier d'une ouverture à la culture et à l'art à travers des projets artistiques co-construits avec des artistes professionnels.

Le territoire a déjà bénéficié précédemment de deux CLEA qui avaient été co-portés par le Pays et la commune de Salives, avec le support de la salle de spectacle de l'Abreuvoir.

Le prochain CLEA devra être porté en partenariat avec l'école de musique de la Covati, reconnue comme la principale structure culturelle du territoire, à travers son intervention sur deux des trois communautés de communes du Pays Seine-et-Tilles.

Marion Masson a pour mission de construire ce futur CLEA en lien avec les partenaires et les acteurs du territoire.

Thierry Darphin

Vice-président en charge du tourisme et de la culture



L'offre de randonnée s'étoffe

La Covati, *via* son Office de tourisme, poursuit l'inscription de sentiers de randonnée au PDIPR (Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée).

Depuis 2015, trois sentiers ont été inaugurés à Pichanges, Crécey-sur-Tille et Villecomte. D'ici le printemps 2019, deux nouveaux parcours verront le jour : le *Chemin des cinq croix* à Épagny (9,5 km). Le *Chemin du Tilia* à Chaignay (9,2 km).

Ces sentiers, proches du bassin dijonnais, seront un véritable atout pour le territoire et mettront en avant différents points d'intérêts tels que la fontaine Sainte-Bénigne et la Réserve naturelle inscrite au Conservatoire des espaces naturels de Bourgogne (Épagny et Savigny-le-Sec) ou encore la Fontaine Mettepain et le Tilleul à Chaignay (label Arbre remarquable). Ils emprunteront les nouveaux chemins issus de l'aménagement foncier agricole et forestier intercommunal de Chaignay, Épagny et Savigny-le-Sec.

Il sera possible d'utiliser des variantes pour pouvoir pratiquer des boucles plus courtes, accessibles aux familles.

La Covati s'engage à proposer des activités de pleine nature et à développer une offre touristique de qualité. Les itinéraires inscrits au PDIPR ainsi qu'au PDESI (Plan départemental des espaces, sites et itinéraires) sont un moyen de pérenniser l'offre.



Chemin du Tilia à Chaignay



Chemin des cinq croix à Épagny

Télécharger l'application *Balades en Bourgogne* qui vous audio-guidera le long des parcours avec des explications sur l'histoire et le patrimoine naturel.



Toutes les recommandations sont disponibles sur www.covati-tourisme.fr et les actualités de l'Office de tourisme sur la page Facebook *Covati Tourisme* !

HORAIRES D'OUVERTURE OFFICE DE TOURISME

- février : du mardi au vendredi et les samedis des semaines paires, de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h
- mars et avril : du mardi au vendredi et les samedis des semaines paires, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
- de mai à octobre : du mardi au samedi, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h, ouverture les dimanches du 14 juillet au 11 août, de 10 h à 12 h 30, fermé les lundis et jours fériés.

Fermeture annuelle
du 22 décembre 2018 au 11 février 2019

Thierry Darphin
Vice-président en charge
du tourisme et de la culture



Agenda

des manifestations

Janvier

Marcilly-sur-Tille, jeudi 3
Don du sang

Marcilly-sur-Tille, samedi 12
Fête des Sapins

Til-Châtel, samedi 26
Concert de l'école de musique
de la Covati et remise des diplômes

Marcilly-sur-Tille, dimanche 27
Repas des aînés

Février

Saulx-le-Duc, samedi 2
Soirée tarot

Is-sur-Tille, dimanche 3
Repas des aînés

Marcilly-sur-Tille, dimanche 3
• *La Danse des sauvages* par le
théâtre des Monstres
• Arts du cirque et de la rue

Marcilly-sur-Tille, dimanche 10
Concert *La flûte magique de Luna*

Is-sur-Tille, samedi 16
Loto des pompiers

Marcilly-sur-Tille,
du 16 février au 16 mars
Exposition *Jeux de société et
animations*

Marcilly-sur-Tille, jeudi 28
Don du sang

Mars

Is-sur-Tille, du 1^{er} au 29
Exposition itinérante *Autant de
nature que de regards*

Is-sur-Tille, dimanche 3
Loto des quilles

Is-sur-Tille, samedi 9
Concert Telegraph Road,
Tribute to Dire Strait

Is-sur-Tille, dimanche 17
Thé dansant

Is-sur-Tille, samedi 30
Chasse aux oeufs

Épagny, samedi 30
Sortie nature

Is-sur-Tille, 30 & 31
Foire aux vins et aux fromages

Avril

Is-sur-Tille, du 2 au 30
Exposition de collages bois et papier

Is-sur-Tille, samedi 13
Concert Quatuor Manfred,
Les aventuriers du Quatuor

Marcilly-sur-Tille, jeudi 25
Don du sang

Saulx-le-Duc, vendredi 26
Soirée découverte vins du monde

Marcilly-sur-Tille, dimanche 28
Bourse aux vélos

Mai

Is-sur-Tille, du 2 au 31
Exposition d'aquarelles

Marcilly-sur-Tille, du 2 au 30
Exposition itinérante *Autant de
nature que de regards*

Is-sur-Tille, 2, 3, 4 & 5
Festival Cov'artistes

Pichanges, jeudi 2 ou 9
Vide-grenier

Courtivron, mercredi 8
Vide-grenier

Is-sur-Tille, samedi 11
Théâtre *Enfin seul !* par la
compagnie Et Pourquoi Pas ?

Is-sur-Tille, dimanche 12
Poursuite terre et Kart cross
(Ufolep)

Is-sur-Tille, samedi 18
Foire de printemps

Is-sur-Tille, 18 & 19
Festival des Mots croisés

Marsannay-le-Bois, dimanche 19
Foulée des cochons

Gemeaux, jeudi 30
Vide-grenier

Juin

Is-sur-Tille, du 1^{er} au 29
Exposition de mouches artificielles

Spoys, samedi 1^{er}
Concert *Sound of New Orleans*
par Little Treme

Marsannay-le-Bois, dimanche 9
Vide-grenier

Is-sur-Tille, samedi 15
Marché nocturne

Is-sur-Tille, vendredi 21
Fête de la musique

Gemeaux, samedi 22
Fête de la musique

Marcilly-sur-Tille, samedi 22
Fête de la Saint-Jean

Marsannay-le-Bois, samedi 29
Marché nocturne

Saulx-le-Duc, dimanche 30
Rallye promenade

Spoys, dimanche 30
Vide-grenier

Juillet

Is-sur-Tille, du 2 au 31
Exposition de peinture

Is-sur-Tille, 6 & 7
Festival de l'accordéon par la
Compagnie Quilombo



1. Église de Til-Châtel • 2. Spoy • 3. Lavoir de Marey-sur-Tille • 4. *Le Creux bleu* à Villecomte •
5. Lavoir de Chaignay • 6. Visite de l'église de Gemeaux • 7. Vue du Mont de Marcilly-sur-Tille •
8. Lavoir de Pichanges • 9. Passage du GR7 à Vernot • 10. Diénay • 11. Four à pain à Poiseul-les-Saulx •
12. Église d'Avelanges • 13. Château de Lux • 14. Étang d'Épagny • 15. Fontaine de Moloy •
16. Église de Marsannay-le-Bois • 17. Courtivron • 18. Vue sur le Mont Saint-Siméo à Saulx-le-Duc •
19. Lavoir d'Échevannes • 20. Is-sur-Tille • 21. Tarsul • 22. Vue sur Villey-sur-Tille • 23. Crécey-sur-Tille



14



15



16



17



18



19



20



21



22



23

